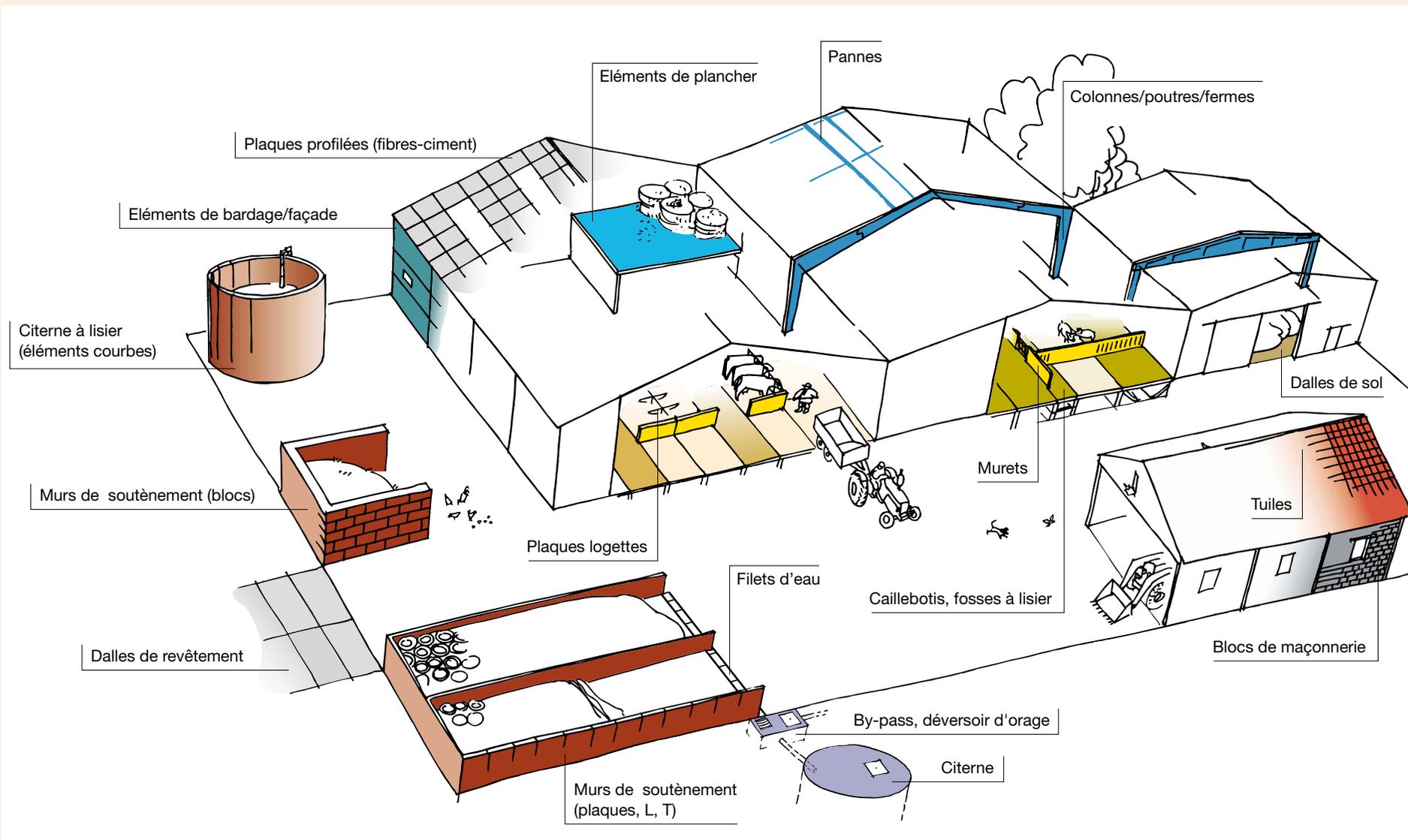


LE BÉTON DANS LE SECTEUR AGRICOLE - ÉLÉMENTS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ

Pour répondre aux besoins du secteur agricole l'industrie du béton offre une large palette d'éléments préfabriqués, avec une multitude de formes, couleurs et finitions, et répondant à des normes et prescriptions techniques.

Le béton préfabriqué se caractérise par un bon compactage ainsi qu'un rapport eau/ciment aussi faible que possible. Il s'agit là d'atouts importants dans le milieu agricole où le béton est souvent exposé à des agents agressifs.

La mise en œuvre ou le montage ne présentent généralement aucune difficulté, mais il y a néanmoins lieu de toujours se référer aux recommandations du fabricant.



LE BÉTON DANS LE SECTEUR AGRICOLE - APPLICATIONS DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Le béton prêt à l'emploi sera prescrit suivant les normes NBN EN 206-01:2001 et NBN B 15-001:2004 ('Béton – Spécification, performances, production et conformité'). Le bon de commande d'un béton à 'propriétés spécifiées' mentionne – outre la référence aux normes ci-dessus – la classe de résistance, le domaine d'utilisation, la classe d'environnement,

la classe de consistance, la dimension nominale maximale des granulats, et éventuellement des exigences complémentaires, p.ex. le type de ciment, la pompabilité...

Seule cette méthode permet de prescrire un béton porteur de la marque BENOR. Celle-ci garantit la conformité du béton aux exigences spécifiées.

Attention ! La durabilité d'un béton est également fortement tributaire de la qualité de la mise en place et du compactage. Dans tous les cas, le béton jeune doit en outre être protégé contre la dessiccation pendant plusieurs jours.

Bâtiments pour porcs et bovins							
couloirs d'affouragement	C35/45	BA	EI et EA3	S2, S3 ou S4	14, 16, 20 ou 22	LA	(min. 375 kg/m ³)
aires de couchage	C30/37	BA	EI et EA2	S2, S3 ou S4	14, 16, 20 ou 22	HSR LA	
aires à excréments	C30/37	BA	EI et EA2	S2, S3 ou S4	14, 16, 20 ou 22	HSR LA	
salles de traite	C35/45	BA	EI et EA3	S2, S3 ou S4	14, 16, 20 ou 22	LA	(min. 375 kg/m ³)

Bâtiments pour volailles (sols)							
élevage sur sol, aires à excréments	C25/30	BNA ou BA	EI et EA2	S2, S3 ou S4	14, 16, 20 ou 22	HSR LA	
élevage en batterie, couloir technique	C25/30	BNA ou BA	EI	S2, S3 ou S4	14, 16, 20 ou 22		

Fosses à fumier, à lisier							
fosse enterrée	C30/37	BA	EE1 et EA2	S3 ou S4	20, 22, ou 32	HSR LA	
fosse hors sol	C30/37	BA	EE3 et EA2	S3 ou S4	20, 22, ou 32	HSR LA	
aires pour déchets de fruits ou de légumes, fumières...	C30/37	BA	EE3 et EA2	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	HSR LA	

Silos pour ensilage							
herbe	C30/37	BA	EE3 et EA2	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	LA	
maïs	C35/45	BA	EE3 et EA3	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	LA	(min. 375 kg/m ³)
pulpe de betteraves	C35/45	BA	EE3 et EA3	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	LA	(min. 375 kg/m ³)

Aires de stockage							
betteraves (extérieur)	C30/37	BA	EE3	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	LA	
céréales, pommes de terre (intérieur)	C25/30 ou C30/37	BA	EI	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32		
fruits, légumes (intérieur)	C30/37	BA	EI et EA2	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	LA	
fruits, légumes (extérieur)	C30/37	BA	EE3 et EA2	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32		
engrais chimiques	C35/45	BA	EI et EA3	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	HSR LA	(min. 375 kg/m ³)

Revêtements routiers, divers							
chemins agricoles (coffrages fixes)	C35/45	BNA ou BA	EE4	S2 ou S3	20, 22, ou 32	LA	(min. 375 kg/m ³)
chemins agricoles ('slipform')	C35/45	BNA ou BA	EE4	S1	20, 22, ou 32	LA	(min. 375 kg/m ³)
surfaces de nettoyage (produits phytosanitaires)	C30/37	BNA ou BA	EE3 et EA2	S2, S3 ou S4	20, 22, ou 32	HSR LA	

Revêtements de sol pour cultures en serre							
	C30/37	BNA ou BA	EI et EA2	S2, S3 ou S4	20 ou 22	HSR LA	

COMMENT PRESCRIRE UN BÉTON?

Classe de résistance		Classe de consistance		BNA : béton non armé
Domaine d'utilisation		Dimension maximale du granulat (D _{max})		BA : béton armé
Classe d'environnement		Données complémentaires (e.a. type de ciment et teneur)		EI : environnement intérieur
				EE : environnement extérieur
				EA : environnement agressif
				LA : ciment à teneur limitée en alcalis
				HSR : ciment à haute résistance aux sulfates